

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE SAINT-SACREMENT
LUNDI 22 SEPTEMBRE 18H45

Conformément aux prescriptions contenues dans la «Loi sur l'instruction publique» Art.47, les parents ayant des enfants inscrits à l'école Saint-Sacrement du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont convoqués à une **assemblée générale de parents afin de former le nouveau conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée;
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2024; 
6. Présentation du rapport annuel des activités du CÉ pour 2024-2025; 
7. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'organisme de participation des parents (O.P.P.); 
8. Adoption d'une procédure d'élection et postes à combler;
 - 8.1.1 Nomination d'un président d'élection;
 - 8.1.2 Nomination de deux scrutateurs;
9. Élection de 4 parents au conseil d'établissement;
10. Nominations de parents substituts au conseil d'établissement;
11. Lecture du rapport du comité de parents pour 2024-2025; 
12. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents et de son substitut;
13. Nomination des membres de l'organisme de participation des parents (s'il y a lieu);
14. Information de la direction d'école;
15. Questions de l'assemblée;
16. Projet de calendrier des séances du conseil d'établissement, 2025-2026; 
17. Levée de l'assemblée

Sandra Caya Choquette
Directrice école Saint-Sacrement